



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 8571

Texte de la question

Mme Luce Pane interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les moyens accordés à la justice. En effet un récent rapport du Comité européen pour l'efficacité de la justice (Cepej) place la France au 17e rang européen en matière de moyens financiers alloués à la justice. Ainsi la France alloue-t-elle en moyenne 60,5 euros par habitant à la justice contre 73 euros pour l'Italie, 91,4 euros pour l'Espagne ou encore 100 euros pour l'Allemagne qui se classe sixième. Or ce même rapport insiste sur l'importance des moyens alloués pour le bon fonctionnement de la justice, notamment dans l'objectif de résorption de la durée des procédures. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin d'augmenter les moyens accordés à la justice.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8571

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6070

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)